



**PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
2019
Vendredi 4 octobre
SENNECEY-LE-GRAND**

Clubs présents : MACON TT, CP MONTCELLIEN, CHALON T.T., ASL CHATENOY, CHAGNY T.T., MONTCHANIN T.T., VAILLANTE AUTUN, ATT LE BREUIL, AS ST VINCENT BRAGNY, EPLR CHARNAY, UP CREUSOT-VARENNES, T.T. HAUT MACONNAIS, FC GUEUGNON, T.T. AS SOMME LOIRE, SENNECEY T.T, BRESSE PING, ST REMY T.T. JS OUROUX

Club absent : BRESSE PING

Personnalités présentes : M Jean-Claude BECOUSSE Vice-Président du Conseil Départemental, M. Rémi MONNERET Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Tennis de Table

18 heures, appel des délégués et émargement.

La feuille d'émargements étant signée par tous les membres présents soit 17 clubs présents sur 18 et le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président du comité départemental Dominique DANTIGNY ouvre la séance à 18 heures 30, il remercie les clubs et les personnalités présentes.

Les travaux débutent par la lecture et le vote du PV de l'assemblée générale 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Dominique DANTIGNY donne ensuite lecture du mot du Président.

Modification des statuts :

Chacun des Comités départementaux de la Ligue est représenté au sein du Conseil de Ligue par son Président à cet effet ou un membre du comité directeur élu par les assemblées générales départementales respectives. Cette personne nominative sera la seule et unique personne légalement autorisée à siéger au conseil de la Ligue. Le Comité directeur départemental doit favoriser la parité, par une représentation de chaque sexe à au moins 25% à compter de l'Olympiade 2020-2024

Les modifications aux Statuts sont acceptées à l'unanimité.

Gérard SICH porte le rapport d'activité à la connaissance de l'assemblée.

Ce rapport fait état d'une baisse concernant les licences Traditionnelles, moins 41 et plus 2 en Promotionnelles. Malgré tout notre département avec ses 1026 licences, pointe à la troisième place de la région Bourgogne, Franche Comté.

Les formations arbitrales :

Après une excellente saison 2017-2018, on constate un tassement des demandes de formations "Juges-arbitres" :

17 Arbitres régionaux formés le 16 février 2019 au Creusot.

Pas de stage de JA1 organisé cette saison.

Jean Pierre FONTAINE présente et commente ensuite le bilan financier, qui se solde par un déficit de 10 340€ par rapport à un déficit de 14 507€ pour la saison 2017-2018.

Les rapports d'activité et financier sont ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée

Rapport d'activité : Adoption à l'unanimité

Bilan financier : Adoption à l'unanimité

Jean Pierre FONTAINE présente et commente ensuite le Budget prévisionnel 2019-2020, avec des tarifs stables par rapport à ceux de 2018-2019.
Le BP fait apparaître une reprise de 11 290 € sur les exercices antérieurs.

Vote du Budget prévisionnel présenté : Adoption à l'unanimité.

Rapport d'activité des responsables de commissions :

Rapport d'activité technique 2018-2019 : Présenté par le CT Départemental Yoann GUILLEMIN
Commission sportive : Présenté par Jacques BRULE
Critérium fédéral : Présenté par André SEGUIN
Compétitions vétérans : Présenté par André SEGUIN
Finales par classements : Présenté par André SEGUIN
Grand Prix jeunes : Présenté par Denis VERNICHON
Grand Prix de Détection : Présenté par François CLEMENCET
Commission féminine : Présenté par François CLEMENCET
Commission communication : site internet présenté par François CLEMENCET

Elections partielles de nouveaux membres du Comité Directeur.

Résultat du vote à bulletin secret : Théophile DHOTEL et Matthieu GRIVEL sont élus à l'unanimité.

Election des délégués à la FFTT.

Dominique DANTIGNY élu titulaire
Jacques ARGUS élu suppléant
André SEGUIN élu suppléant

La parole est donnée aux différentes personnalités.

M Jean-Claude BECOUSSE Vice-Président du Conseil Départemental, est satisfait de la création du club de Sennecey-le-Grand.

M. Rémi MONNERET Président de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Tennis de Table, constate qu'au niveau du nombre de licences la Saône et Loire a le plus mauvais ratio entre les licences tradis et promos, alors que les autres Comités affichent le double de licences en tradis par rapport aux promos pour le CD71 il n'y a que 80 licences de plus en tradis.

Remise des récompenses :

Bénévoles : Matthieu GRIVEL St. Rémy
Thierry AUDIC Somme Loire
Claudine AUDIC Somme Loire
Bertrand GIRON EPLR Charnay
Barbara RULL St Vincent Bragny
Sébastien BARNAY La Vaillante d'Autun
Laurent MEUNIER Montchanin TT

Sportifs : Aurélien NECTOUX Montchanin TT
Wendy BELHAIRE UPCV
Eliott KUNTZMANN Sennecey TT
Yéléna AMET Chagny TT
Lorine MARICHY Sennecey TT

Elus : Municipalité de SENNECEY-LE-GRAND : Florence MARCEAU

CHAMPIONNAT DE SAONE ET LOIRE PAR EQUIPES

D1 : OUROUX 3

D2 : CHALON 3

D3 : MACON 2

D4 : BRESSE PING 3

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Président remercie les personnes présentes et déclare la séance levée à 21h00

Le Secrétaire de séance
Jacques ARGUS

Le Président
Dominique DANTIGNY

